

## Rubrique 1 Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Psila- Protect  
Synonyme Huile d'oignon

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation Répulsif biologique contre les insectes  
Utilisations déconseillées

### 1.3 Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité

Fabricant Naturim  
Adresse Baarleseweg 28  
5131BC Alphen, Pays-Bas

Téléphone +31 (0) 6 8108 6041  
E-Mail sander@naturim.nl

Fournisseur Andermatt Biocontrol Suisse AG  
Adresse Stahlermatten 6  
6146 Grossdietwil, Suisse  
Téléphone +41 (0)62 917 5005  
E-mail sales@biocontrol.ch

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone 145 (Tox Info Suisse)

## Rubrique 2 Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].  
Acute Tox. 4, H302  
Irritation cutanée 2, H315  
Irritation des yeux. 2, H319  
STOT SE 3, H335

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/GHS].

Pictogrammes de danger :  
GHS07

Mot de signalement :  
Avertissement

Les mentions de danger :

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H315 Provoque des irritations cutanées  
H319 Provoque une grave irritation des yeux  
H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

Déclarations de précautions

P210 Conserver à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes Ne pas fumer.

P242 Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles.

P280 Porter des gants de protection/protection des yeux/protection du visage.

P370+P378 En cas d'incendie : Utilisez de la mousse ou de la poudre sèche pour éteindre.  
P403+P235 Conserver dans un endroit bien ventilé. Restez au frais.

## 2.3 Autres dangers

H227 Liquide inflammable

## Rubrique 3 Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Huile d'oignon  
(Mélange de divers di- et trisulfures)

N° CE : 616-802-4  
No CAS : 8002-72-0

### 3.2 Préparations

Huile d'oignon

## Rubrique 4 Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Consultez un médecin. Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

En cas d'inhalation, emmenez la personne à l'air frais. Si la respiration s'arrête, donnez la respiration artificielle. Consultez un médecin.

Après contact avec la peau

Lavez-vous avec du savon et beaucoup d'eau. Consultez un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincez abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.

Après ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente. Rincez la bouche avec de l'eau. Consultez un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

## Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Pour les petits incendies (naissants), utilisez des agents d'extinction tels que la mousse, la poudre chimique ou le dioxyde de carbone. Pour les grands incendies, appliquez de l'eau à la plus grande distance possible. Utiliser de très grandes quantités d'eau (inondations) appliquées sous forme de brouillard ou de pulvérisation ; les courants d'eau solides peuvent être inefficaces. Refroidissez tous les conteneurs concernés avec de l'eau d'inondation.

Moyens d'extinction inappropriés:

Aucune information disponible.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Nature des produits de décomposition inconnue.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive pour combattre les incendies, si nécessaire.

#### Informations complémentaires

Ne laissez pas l'agent d'extinction déversé s'enfoncer dans un système de drainage ou à la surface de l'eau.

## Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez des équipements de protection individuelle. Évitez d'inhaler des vapeurs, des brouillards ou des gaz. Prévoir une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Faire preuve de prudence lorsque les vapeurs s'accumulent pour atteindre des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Évitez tout contact avec la peau et les yeux, voir la section 8 pour l'équipement de protection individuelle.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher d'autres déversements si cela peut être fait en toute sécurité. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts et le tenir à l'écart des eaux de surface, des eaux souterraines et du sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement avec un matériau absorbant inerte et non combustible, un aspirateur à protection électrique ou une brosse humide et le placer dans un récipient en vue de son élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13).

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour la protection personnelle, voir la section 8. Pour les réglementations locales en matière d'élimination, voir la section 13.

## Rubrique 7 Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Évitez d'inhaler les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart des sources d'inflammation. Ne pas boire, manger ou fumer pendant la manipulation. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Voir le point 2.2 pour les précautions à prendre.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais, à l'abri de toute source d'inflammation, de chaleur ou de lumière directe du soleil. Conservez les conteneurs hermétiquement fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Les conteneurs ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation autre que celles mentionnées au point 1.2.

## Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

|                               |   |
|-------------------------------|---|
|                               | Manipuler le produit conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Veillez à une bonne ventilation du bâtiment ou à une bonne ventilation d'extraction pour réduire les fumées.   |
| Protection des yeux/de visage | Lunettes de sécurité, utiliser un équipement testé et approuvé selon les normes gouvernementales appropriées pour la protection des yeux.   |
| Protection de la peau         | Manipuler avec des gants. Inspectez les gants avant de les utiliser et utilisez une technique appropriée pour les enlever afin d'éviter tout contact avec la peau. Lavez-vous les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Si un contact répété avec la peau est possible, porter des vêtements de protection. Aucune information disponible. |
| Protection respiratoire       | Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive si la fumée est excessive.   |
| Risques thermiques            | Aucune information disponible.  |
| Autres                        | Aucune information disponible.  |

## Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|   |                         |
|---|-------------------------|
| Forme   | liquide huileux         |
| Couleur   | jaune clair à ambre     |
| Odeur   | odeur piquante d'oignon |
| Seuil olfactif                                  | non déterminé           |
| Valeur du pH                                    | non déterminé           |
| Point de fusion                                 | non déterminé           |
| Point d'ébullition                              | non déterminé           |
| Point d'inflammation                            | 82°C                    |
| Taux d'évaporation                              | non déterminé           |
| Inflammabilité                                  | non déterminé           |
| Limite inférieure et supérieure d'explosibilité | non déterminé           |
| Pression de vapeur (20 °C)                      | 0.003 mm Hg             |
| Densité de vapeur                               | non déterminé           |
| Densité   | non déterminé           |
| Solubilité dans/miscibilité avec l'eau          | Insoluble dans l'eau    |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau           | non déterminé           |
| Température d'auto-allumage                     | non déterminé           |
| Température de décomposition                    | non déterminé           |
| Viscosité                                       | non déterminé           |
| Propriétés explosives                           | non déterminé           |
| Propriétés comburantes                          | non déterminé           |

### 9.2 Autres informations

aucun

## Rubrique 10 Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ne présente pas de risque significatif de réactivité par lui-même ou au contact de l'eau. Eviter le contact avec des acides forts.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions de fonctionnement normales

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Éviter le contact avec les acides forts

### 10.4 Conditions à éviter

Évitez tout contact avec la chaleur, les sources d'inflammation et les flammes nues.

### 10.5 Matières incompatibles

Éviter le contact avec les acides forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Du monoxyde de carbone et des composés organiques non identifiés peuvent être formés.

## Rubrique 11 Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

|   |  |
|---|--|
| Toxicité aiguë  | DL50 orale, souris (mg/kg) : 100 mg / kg |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                  | Aucune information disponible.           |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                          | Aucune information disponible.           |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                               | Aucune information disponible.           |
| Mutagenicité sur les cellules germinales                              | Aucune information disponible.           |
| Cancérogénicité   | Aucune information disponible.           |
| Toxicité pour la reproduction   | Aucune information disponible.           |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique  | Aucune information disponible.           |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée | Aucune information disponible.           |
| Danger par ingestion  | Aucune information disponible.           |

## Rubrique 12 Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| Toxicité aiguë (courte durée)     | Aucune information disponible.   |
| Poissons                          | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour la vie aquatique (H413) |
| Crustacés                         | Aucune information disponible.   |
| Algues/plantes aquatiques         | Aucune information disponible.   |
| Autres organismes                 | Aucune information disponible.   |
| Toxicité chronique (longue durée) |  |
| Poissons                          | Aucune information disponible.   |
| Crustacés                         | Aucune information disponible.   |
| Algues/plantes aquatiques         | Aucune information disponible.   |
| Autres organismes                 | Aucune information disponible.   |

|   |  |   |
|---|--|---|
| 12.2  | Persistance et dégradabilité   |   |
|   | Dégradabilité abiotique  | Aucune information disponible.  |
|   | Dégradabilité physique et photochimique  | Aucune information disponible.  |
|   | Biodégradation   | Aucune information disponible.  |
| 12.3  | Potentiel de bioaccumulation   |   |
|   | Coefficient de partage octanol-eau   | Aucune information disponible.  |
|   | Facteur de bioconcentration  | Aucune information disponible.  |
| 12.4  | Mobilité dans le sol   |   |
|   | Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement   | Aucune information disponible.  |
|   | Tension superficielle  | Aucune information disponible.  |
|   | Adsorption/lixiviation   | Aucune information disponible.  |
| 12.5  | Résultats des évaluations PBT et vPvB  |   |
|   |  | La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, ver bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006 |
| 12.6  | Autres effets néfastes   |   |
|   |  | Prévenir la contamination de l'air, du sol, des eaux souterraines et des eaux de surface.   |
| 12.7  | Autres informations  |   |
|   |  | Aucun   |
| <b>Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination</b>   |  |   |
| 13.1  | Méthodes de traitement des déchets   |   |
|   | Élimination de Produit/<br>Emballage   | Éliminez-les conformément aux réglementations de l'État, locales et fédérales. Évitez de vous débarrasser de vos déchets dans les égouts et dans l'environnement. |
|   | Code/marquage des déchets conforme à OMOD  | Aucun   |
|   | Information important pour le traitement des déchets   | Aucun   |
|   | Information important pour le traitement d'eau sale  | Aucun   |
|   | Autre recommandation pour le traitement des déchets  | Aucun   |
| <b>Rubrique 14 Informations relatives au transport</b>        |  |   |
|   | Transport routier/ferroviaire  | Pas limité  |
|   | Transport maritime   | Pas limité  |
|   | Transport aérien   | Pas limité  |
| <b>Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation</b> |  |   |
| 15.1  | Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement |   |
|   |  | Classification et étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].  |
| 15.2  | Évaluation de la sécurité chimique   |   |
|   | Classification   | Le produit ne doit pas être étiqueté conformément aux directives CE/GefStoffV.  |

### Rubrique 16 Autres informations

Texte intégral des déclarations H visées aux sections 2 et 3

H226 Liquide et vapeur inflammables

H302 Nocif en cas d'ingestion

H315 Provoque des irritations cutanées

H319 Provoque une grave irritation des yeux

H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

H227 Liquide combustible

Informations complémentaires

Ce matériau ne doit être utilisé qu'à des fins industrielles.

Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ne garantissent donc pas certaines propriétés. Les destinataires de notre produit doivent assumer la responsabilité de respecter les lois et règlements en vigueur.

i Révision

Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Date

15. janv. 2021